

MC/vo

A la Section Ouest
 Au Service Information et Presse
 A l'Ambassade de Suisse, Rome.

Berne, le 21 août 1963.

N o t i c e

Interview Stocker à la télévision.

Après l'intervention de M. Baldoni (voir notice du 20 août 1963), je téléphone en l'absence de M. Bezençon à M. Carl, Vice-Directeur de la Société Suisse de Radiodiffusion. Celui-ci me dit que l'Ambassadeur d'Italie s'est mépris sur l'esprit dans lequel l'émission a été faite. Celle-ci était désapprobatrice à l'égard de Stocker et favorable aux Italiens. Il confirme qu'il y aura une seconde émission de télévision le 21 août au soir dans le cadre de l'"Antenne". On y donnera le résultat de l'enquête entreprise dans le public pour connaître ses réactions au sujet de Stocker. Cette émission sera négative pour Stocker. Il me demande d'assurer l'Ambassadeur d'Italie que la télévision n'a nullement l'intention de faire campagne contre les Italiens. Il y aura aussi une émission de radio samedi dans le cadre de "Mini Meinig, dini Meinig". Celle-ci aura un caractère humoristique. Elle tournera Stocker en ridicule.

Je reprends contact avec M. Baldoni. En termes pathétiques, il insiste pour qu'il n'y ait plus d'émissions qui continuent à propager les idées de Stocker éminemment blessantes pour les Italiens. S'il devait y en avoir encore une, elle devrait contenir une prise de position catégorique se dissociant de Stocker. L'affaire ne doit pas être bagatellisée et peut avoir des conséquences graves. M. Baldoni a entendu lui-même l'interview de lundi soir. Il n'y a trouvé aucune désapprobation de Stocker. Il y avait bien un soupçon d'ironie mais si léger qu'il ne pouvait être considéré comme une réprobation nette. M. Baldoni ne peut comprendre pour quelle raison on répand ainsi, par le canal de la télévision et de la radio qui sont subventionnées par la Confédération, des sentiments de haine vis-à-vis



- 2 -

de ses compatriotes, alors que ceux-ci nous apportent leur travail. Il ne peut se déclarer satisfait si l'on se borne à dire qu'il s'est mépris sur le sens de l'émission. Il demande instamment que l'affaire soit encore une fois reconsidérée et, si nécessaire, portée devant le Conseil fédéral.

Le Ministère des Affaires étrangères italien ayant entretemps publié un communiqué, M. Jäggi renseigne la presse.

De mon côté, après avoir fait rapport au Chef du Département, je convoque M. Carl pour attirer son attention sur la tournure fâcheuse que prend l'affaire. M. Carl la déplore aussi. Il considère toutefois qu'il est impossible d'annuler des émissions déjà annoncées. En revanche, il est déjà prévu que lors de l'émission de ce soir, le commentateur ferait une déclaration catégorique réprouvant les idées de Stocker. En outre, le commentateur annoncera, à cette occasion, que la Télévision Suisse, comme marque d'intérêt et de reconnaissance à l'égard des ouvriers italiens travaillant en Suisse, envisage de procéder à leur intention à des émissions hebdomadaires avec le concours, qu'elle espère obtenir, de la Télévision Italienne.

J'informe M. Baldoni qui fera rapport à Rome. Il espère qu'ainsi ce malheureux incident sera clos, mais il réserve cependant encore l'attitude de son gouvernement.

Micheli.